

Procès-verbal de l'assemblée générale du vendredi 13 septembre 2024

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2023
- Mot d'accueil du président
- Rapport moral
- Rapport d'activité et bilan sur l'enseignement
- Rapport financier ; compte de résultat 2023-2024
- Présentation du budget prévisionnel 2024 -2025.
- Présentation de la future saison
- Election des membres du nouveau Conseil d'Administration, de 2 vérificateurs aux comptes et des membres de la commission des litiges*
- Questions diverses.

Membres présents : 42

Membres représentés : 10

Ont été désignés :

Président de séance : Gérard BROSSIAL

Secrétaire de séance : Hortense DEMAY

Le président ouvre la séance à 18 heures.

Remerciement à Benoit Richard, représentant la Mairie, pour sa présence. Le Président remercie la Mairie pour ses travaux de climatisation réalisés au club et pour le prêt du Château d'Ars pour le festival de septembre.

Il remercie également chaleureusement les membres du conseil d'administration et de l'association qui l'ont aidé à accomplir sa fonction et remerciements à toute l'équipe enseignante dirigée par Claudette Moreau pour leur dévouement. Remerciements aux deux vérificateurs aux comptes Gérard Soulis et Daniel Moreau.

Le Président souhaite, pour la saison prochaine, continuer les tournois festifs et le patton, recruter de nouveaux membres et augmenter la présence de joueurs lors des tournois de régularités et surtout lors de nos tournois régionaux de juin et septembre.

Hortense Demay propose ensuite de voter l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2023. Il est voté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Michel Piquet pour présenter le rapport d'activité.

2480 billets (contre 2330 en 2023) ont été vendus pour la participation aux tournois de régularité. C'est une activité en hausse et cette hausse de participation se confirme en ce mois d'août 2024.

Michel Piquet cite ensuite tous les excellents résultats réalisés par les membres de l'ABVN lors des compétitions fédérales. A noter que l'ABVN possède 4 équipes en division nationale et a obtenu de très bon résultat également en compétition « expert », « performance » et « challenge ».



La Parole est à Claudette Moreau pour un bilan sur l'enseignement. 4 groupes et 3 intervenants tous les lundis. Entre 11 et 13 élèves par cours. Le bilan est satisfaisant et 2 nouveaux élèves sont arrivés en fin d'année.

Le rapport financier est fait par Michel Moreau en collaboration avec Françoise Thomas. L'exercice dégage un bénéfice de 1500 euros et le club possède un an de trésorerie d'avance. La situation est saine. Pas de remarque des vérificateurs aux comptes et pas de question sur le budget qui a été voté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est dans la lignée du précédent budget et a été voté à l'unanimité.

L'assemblée passe aux différents votes.

Présentation des candidats au poste de vérificateurs aux comptes : Gérard Soulis et Bertrand cotillon sont candidats et ont été élu à l'unanimité.

Présentation des candidats pour la commission des litiges : Claudette Moreau, Christian Paquignon, Daniel Pingault pour être titulaires et Anne Soulis et dominique Cotillon comme suppléantes. Tous sont élus à l'unanimité.

Présentation des candidats pour être membres du conseil d'administration. 13 candidats : Carole Begat ; Gérard Brossial ; Hortense Demay ; Alain Durrieu ; Marie-Noëlle Galpin ; Marie-Madeleine Germinet ; Patrice Hymbert ; Daniel Moreau ; Michel Moreau ; Michel Piquet ; Michellle Poitrenaud ; Roland Robin et Françoise Thomas.

Le vote a lieu à bulletin secret. Roland Robin est en charge de l'urne et fait le dépouillement avec Michel Piquet.

Résultat du vote : 47 votes. Zéro nom rayé. Les candidats sont élus à l'unanimité.

Le Président demande si quelqu'un a une question.

Noëlle Berressi souhaite savoir si le simultané du Roy René va être reconduit pour la nouvelle saison. Face au peu d'enthousiasme de l'assemblée, le Président décide de ne pas reconduire l'opération.

Carole Bégat souhaite également savoir s'il était possible de mettre un tournoi le soir pour les actifs. Ce à quoi il lui a été répondu qu'il était difficile de faire venir les joueurs le soir et le Patton pouvait lui permettre de jouer une fois par mois le soir.

Plus de question, la séance est levée à 19 heures 30.

Les membres du nouveau conseil se réunissent pour élire le bureau.

Sont élus :

Président : Gérard Brossial

Vice-Présidente : Marie-Madeleine Germinet

Secrétaire : Hortense Demay

Secrétaire-Adjoint : Michel Piquet

Trésorière : Françoise Thomas

Trésorier adjoint : Michel Moreau

Autres membres : Begat Carole, Durrieu Alain, Galpin Marie-Noëlle, Hymbert Patrice, Moreau Daniel, Poitrenaud Michèle, Robin Roland

L'assemblée se clôture autour d'un apéritif et d'un repas

Fait à La châtre le 14 septembre,

Le Président ,

La Secrétaire,

Association des bridgeurs de la Vallée Noire

1 bis rue de l'Abbaye 36400 La châtre

☎ 09 64 11 74 96 e-mail : abvnlc@wanadoo.f